

Les accidents nucléaires français de la filière Graphite-Gaz (UNGG)

Certains événements ayant affecté des réacteurs nucléaires de la filière Graphite-Gaz (UNGG¹) sont assimilables à des accidents nucléaires, bien qu'aucune déclaration n'ait eu lieu car antérieurs à 1994, date de la création de l'échelle INES².

Il s'agit de 2 événements anciens survenus en 1969 et 1980 sur les **réacteurs A1 et A2 de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux**, qui ont été reclassés *a posteriori* comme de niveau 4 sur l'échelle INES.

Mais il apparaît que des événements encore plus anciens, survenus en 1956 et 1959 sur les **réacteurs G1 et G2 du CEA à Marcoule**, sont de nature assez similaire en matière d'origine et de conséquences.

Bien que l'évaluation des impacts de ces accidents sur l'environnement ait été bien moins complète que ce qu'elle a été pour des événements plus récents (tels que Tchernobyl et Fukushima), il semble que ces impacts ont été réduits à l'extérieur de la centrale, et en tous cas sans conséquences notables sur la santé des populations.

Pour en savoir plus :



lien vers la fiche argumentaire

https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_BBB_01_Accidents_nucleaires_UNGG.pdf

¹UNGG : Réacteurs nucléaires à l'uranium naturel graphite gaz.

² International Nuclear Event Scale.